

Extrait du registre
des délibérations du conseil
communautaire de la communauté de
communes Sauer Pechelbronn

séance du 05/12/2011

Date de la convocation:

18/11/2011

Date d'affichage:

21/11/2011

L' an 2011 et le 5 Décembre à 19 heures 30 minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, maison des services et des associations à Durrenbach sous la présidence de HAAS Jean-Marie, président.

Nombres de membres:

Affiliés au conseil

communautaire : 67

En exercice : 67

Votants : 56

Présents : Tous les délégués (ou suppléants) sauf :

Excusé(s) : Mme CLAUSS Murielle, KIEFER Nicole, MM : ATZENHOFFER Alphonse, BASTIAN Marc, BERTRAND Jean-Louis, BRUCKER Hubert, CHRISTMANN Pascal, FABACHER Edmond, GACKEL Didier, HOCH Georges, LIEHN Gilbert MARTIN Etienne, MERTZ Olivier, MESSMER Jean-Marc, METZGER Jean-Pierre, OTT Alexis, ROHMER Jean-Paul, SCHMITT André, SCHNEIDER Dominique, WALTER Gérard, WEHRUNG Freddy,

Secrétaire de séance :

Mme CABIROL DE SAINT GEORGES Mireille.

Réf : 088.2011

Vote : A la majorité

Pour : 49

Contre : 0

Abstentions : 5

Mention exécutoire : Non

088.2011 : Régie intercommunale d'exploitation du Fleckenstein : désignation de membres au conseil d'administration.

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

Vu les compétences de la communauté de communes,

Vu la délibération n° 017/2002 du conseil communautaire du 11 mars 2002 créant la régie d'exploitation du centre d'animation et de découverte transfrontalier du Fleckenstein, régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière,

Vu la délibération n° 097/2008 du conseil communautaire du 07 juillet 2008 : CA de la régie du Fleckenstein : désignation de membres extérieurs »,

Vu la délibération n° 028/2009 du conseil communautaire du 30 mars 2008 : CA de la régie du Fleckenstein : désignation de membres extérieurs »,

Considérant la délibération du comité syndical du SYCOPARC du 12 juillet 2011 désignant M Hubert WALTER pour représenter le SYCOPARC à la régie d'exploitation,

Considérant la démission du représentant du syndicat d'initiatives de Lembach,

Vu l'avis du bureau du 14.11.2011,

Entendu l'exposé du vice-président M. C SCHLOSSER,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à la majorité, 0 voix contre et 5 abstentions, décide :

De désigner les personnes suivantes comme membre du conseil d'administration de la régie intercommunale d'exploitation du Fleckenstein :

M. Hubert WALTER, au titre du Sycoparc.

M. Jacky EHRSTEIN, au titre du syndicat d'initiatives de Lembach.

Le président sera chargé de l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Pour copie conforme :

DURRENBACH, le 08/12/2011

*Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions de la Loi n° 82-623
du 22 juillet 1982*

Le président,
Jean-Marie HAAS

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS
PREFECTURE DE WISSEMBOURG le :

et publication ou notification du :

